

Bonjour,

Cordialement

## **Suite Médiateur ANJ**

Par ViolonBleu, le 25/03/2022 à 12:32

Bonjour,
Suite à un litige avec un site de paris sportifs, j'ai effectué une procédure auprès du médiateur des jeux en ligne.
le médiateur me donne raison et recommande au bookmaker de me verser mes gains.
La procédure est donc terminée, mais le bookmakers n'a pas mis en exécution la recommandation du médiateur (il n'y ai pas contraint)
Mais je compte bien aller plus loin, sauf que je ne sais pas trop quoi faire ensuite et je ne suis pas sûr de pouvoir assumer les frais de justice.
Si, parmi vous, certains peuvent m'aider à y voir plus clair, ce serait d'un grand secours.
D'avance merci.
Par <b>Zénas Nomikos</b> , le <b>25/03/2022</b> à <b>19:17</b>
Bonjour,
avez-vous pensé à l'aide juridictionnelle et aux consultations gratuites d'avocat?

Dans quel pays se situe le site ? et quel est le montant du prèjudice ?